elle était belle notre église centenaire avec ces gracieuses guirlandes de laurier et de houx garnies de roses qui tombaient des voûtes et couraient sur les murs! Et l'autel! De magnifiques œillets blancs et roses envoyés de Nice par une personne amie, en faisaient un délicieux parterre. Une grande croix de mousse se dressait au-dessus de l'autel. Elle portait, inscrits dans sa longueur, en lettres de roses : « Notre-Dame de Bourgneuf » et sur ses bras, deux dates, en roses aussi, « 1847 », année de la fondation de la paroisse, « 1950 », année de la célébration du centenaire.

La retraite paroissiale, prêchée avec toute son âme d'apôtre par le R. P. Devineau, O. M. I., fut fidèlement suivie par toute la paroisse. Le jeudi 2 mars, en la fête de l'Adoration, les communions furent très nombreuses, et ferventes montèrent vers Dieu les actions de

grâces pour les bienfaits recus depuis cent ans.

Dans l'après-midi du samedi 4 mars, des hommes et des jeunes gens, convoqués par le R. P. Devineau, montèrent les quatre arcs de triomphe, à l'arrivée sur la place de l'église des quatre grandes routes. Chacun portait au fronton une invocation à la Sainte Vierge, patronne de Bourgneuf: «Chez nous, soyez Reine », «Reine de la Paix, priez pour nous », «Notre-Dame de Bourgneuf, veillez sur nous », «Vous êtes toute belle, ô Notre-Dame ». Toute la journée, le temps avait été sombre et nous étions inquiets pour le lendemain. Mais la Vierge Marie voulait nous éprouver. Nous L'avions tant priée pour avoir un beau soleil pour notre centenaire, qu'Elle nous exauça magnifiquement, comme Elle fait toujours. Le dimanche 5 mars nous eûmes un temps idéal, comme on en voit rarement en cette saison.

Dès le matin les habitants du bourg, bientôt aidés par ceux de la campagne, s'activent aux décorations de la place et de la route de Saint-Laurent-de-la-Plaine. Tous les vingt-cinq mètres se dressent des portiques de verdure et les côtés de la route sont ornés de poteaux

et de guirlandes, le tout garni de roses.

A 10 h. 30, Mgr le Vicaire Capitulaire, accompagné de Mgr Bonneau, arrive au presbytère, bientôt suivi des invités ecclésiastiques et laïques. A 11 heures, au son des cloches, le Clergé et les enfants de chœur vont à la maison curiale chercher NN. SS. Oger et Bonneau et les introduisent à l'église remplie par les fidèles. Aux premiers rangs, devant la sainte Table ont pris place M. le Maire de Bourgneuf et le Conseil municipal, MM. les Conseillers paroissiaux, M. Esseul. conseiller général et maire de La Pommeraye, M. Jobard, maire de Saint-Laurent-de-la-Plaine, et une délégation des Sœurs de la Providence de La Pommeraye. Mgr le Vicaire Capitulaire va présider la cérémonie, à son fauteuil, face au célébrant, entouré de M. le chanoine Brillouet, curé de La Pommeraye et du R. P. Devineau. Mgr Bonneau est au siège du célébrant et revêt de magnifiques ornements violets. Il a comme prêtre assistant M. le Doyen de Saint-Florent-le-Vieil, comme diacre M. l'Aumônier des Sœurs de La Pommeraye, et comme sous-diacre M. le Curé de Saint-Laurent-de-la-Plaine. Et la grand'messe pontificale commence. M. l'abbé Traineau, séminariste, fait maître des cérémonies. La Chorale mixte, sous la direction de M. l'abbé Paul Martin, professeur à Sainte-Marie de Cholet, exécute un Kyrie à deux voix de Van Durme, le Sanctus et l'Agnus de la